Carougeois payés pour réparer au lieu de jeter

Cadeau La Commune offre un bon de 50 francs à ses habitants afin de les encourager à ne pas jeter à tout va.

Nicolas Walder, Maire de Carouge.
Image: STEEVE IUNCKER-GOMEZ / STEEVE IUNCKER-GOMEZ

Par Isabel Jan-Hess

Articles en relation

Menace sur le bon vieux ramassage des poubelles

Déchets Le besoin de trier les déchets ménagers conduit des communes à abandonner la collecte au bas des immeubles. Des changements d'habitude qui suscitent parfois des résistances. Plus...

Par Christian Bernet 02.09.2016

A l'ère de l'obsolescence programmée, la Ville de Carouge oppose une politique d'encouragement à la réparation. La Mairie propose un bon de réparation d'un montant de 50 francs valables dans neuf commerces partenaires de la Cité sarde. «Chaque année, des milliers d'appareils électriques et électroniques sont jetés à Genève, souvent pour des défauts mineurs, alors qu'ils sont parfaitement réparables, constate Nicolas Walder, maire de Carouge. Or, donner une deuxième vie à un appareil apporte de nombreux avantages personnels et environnementaux.» Et la démarche favorise aussi le commerce de proximité. «Nous avons sollicité toutes les enseignes, détaille-t-il. Peu ont répondu, mais nous encourageons la population à s'y rendre avant de décider de jeter pour racheter du neuf.»

Offrir un bon permettant d'effectuer un devis de réparation est bienvenu. Aujourd'hui, en effet, la plupart des revendeurs facturent entre 50 et 200 francs un devis lorsque la réparation n'est pas effectuée. De quoi sérieusement hésiter à faire réparer. Sans compter que la course à la modernité pousse volontiers le consommateur à acquérir les derniers modèles sur le marché.

Mais du côté des commerçants, est-ce rentable de réparer? «C'est une philosophie, lâche Laetitia Saija, responsable de l'arcade Saya Télévision, à la rue Vautier. C'est une manière plus responsable de consommer.» Pour son mari, Carmelo Saija, l'opération est rentable: «Bien sûr, ce serait plus facile et plus intéressant financièrement pour nous d'inciter le client à jeter pour racheter du neuf. Mais souvent, ce ne sont que de toutes petites choses. En quelques minutes, c'est réparé. Il faut être honnête avec le client. Si son appareil est réparable à bas coût, on y trouve chacun son compte et la planète aussi.» Selon les statistiques 2014 transmises par la Mairie, chaque Helvète produirait plus de 16 kilos de déchets constitués d'équipements électriques ou électroniques.

Les bons offerts par la Municipalité sont à retirer à l'arcade «Carouge à votre service», 24, rue Jacques-Dalphin. Ils devront ensuite être échangés auprès des neuf commerçants participant pour l'heure à cette opération.